

# PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

**SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE**

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité**

**QUE : -**

Les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 4 décembre 2024, à 20 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Zone : 15-M**

**Cette demande est localisée comme suit : 2643 avenue Royale  
Lot 2 820 918**

Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette dérogation.

**DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.**



**Jean-Francois Comeau, directeur général**

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 16 h 00 et 16 h 30, le 13<sup>e</sup> jour de novembre 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.



---

**Jean-Francois Comeau, directeur général**